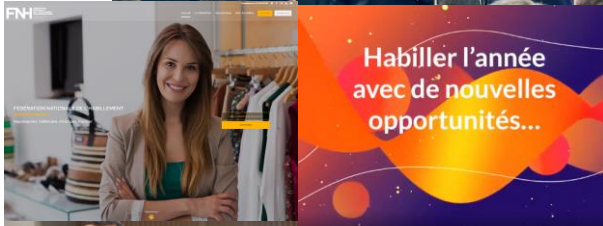




2021 - 2022  
Comment  
la FNH  
s'est-elle  
réinventée ?

La Fédération Nationale de l'Habillement  
représente les commerçants indépendants  
de l'habillement et du textile

**FNH** **FÉDÉRATION  
NATIONALE  
DE L'HABILLEMENT**  
BOUTIQUES DE MODE  
INDÉPENDANTES



## MARS 2021

Élection de la nouvelle présidente de la FNH et constitution d'un nouveau bureau

## JUIN 2021

Création du Club croissance, un think tank sur l'entrepreneuriat

## JUILLET 2021

Nomination d'une nouvelle Secrétaire Générale

## SEPTEMBRE 2021

Enquête de branche sur la situation économique des indépendants  
Lancement du Collectif national de l'équipement de la personne au sein de la Confédération des Commerçants de France (CDF)

## OCTOBRE 2021

Définition d'une nouvelle stratégie et renouvellement de l'image de la FNH

## NOVEMBRE 2021

Lancement de la 1<sup>ère</sup> Master Class pour réussir sur les réseaux sociaux

## DÉCEMBRE 2021

Participation de la FNH aux Assises du commerce

## JANVIER 2022

Remise d'un Manifesto qui présente les enjeux stratégiques du secteur au Ministre délégué chargé des PME, Jean-Baptiste Lemoine, sur le stand du Who's next

## FÉVRIER 2022

Représentativité patronale : la FNH confirme sa 1<sup>ère</sup> place avec une audience de plus de 95 %

Webinaire juridique et social pour aborder le renouvellement des régimes de prévoyance et de frais de santé mutualisés, les derniers accords signés dans la branche et la jurisprudence du secteur

## MARS 2022

Diffusion aux candidats à la présidentielle d'un document avec 21 propositions pour soutenir les commerces indépendants (remis en avril à Clément Beaune, Secrétaire d'État affaires européennes).

Préparation d'un dossier sur les nouveaux modes de consommation dans Les Echos

Donner la parole aux adhérents sur Europe 1

# Édito

Alors que le mot « commerce essentiel » vient d'entrer dans l'édition 2023 du dictionnaire, la FNH réaffirme l'utilité des commerces indépendants.

Situés pour 74 % d'entre eux en centre-ville, ils contribuent non seulement à l'animation des cœurs de ville, mais proposent également une offre différenciée, dans toutes les gammes de prix.

Pendant la crise sanitaire, la FNH a tout remis à plat et réorienté sa stratégie pour accompagner ses adhérents dans leur reprise, et leur permettre de saisir les opportunités que représentent les défis des nouveaux modes de consommation.

Avec l'élection d'une nouvelle présidente qui a donné la vision d'un commerce indépendant entrepreneurial, d'un bureau renouvelé, ainsi que d'une équipe renforcée avec l'arrivée d'une nouvelle Secrétaire Générale, l'idée était de donner une nouvelle impulsion à la Fédération.

L'objectif ? **Répondre aux besoins suscités par l'évolution rapide des modes de consommation et accompagner les professionnels dans cette mutation, au-delà des réglementations et de la normalisation.**

En un an, que de chemin parcouru ! Malgré un contexte difficile, nous avons continué à fédérer nos adhérents, avec notamment une cinquantaine de nouveaux entrepreneurs qui nous ont rejoint (+38 % par rapport à l'année précédente). Témoignage de notre dynamisme, nous avons multiplié par 3 nos communications vers les adhérents, structuré et enrichi notre offre de services, développé les liens avec les différents acteurs de la branche, nourri le dialogue interbranche, travaillé étroitement avec les pouvoirs publics, accéléré notre présence digitale pour informer nos adhérents de façon qualitative.

Ce document souligne quelques temps forts.

Tout le bureau va poursuivre dans cette voie, malgré la disparition prématurée de sa présidente.



La Fédération Nationale de l'Habillement vient d'élire à l'unanimité son nouveau président, Pierre Talamon, gérant de boutique mode homme, designer et créateur de la marque éponyme. Il est membre du Comité directeur de la Confédération des Commerçants de France et président du CNEP (Collectif national de l'équipement de la personne).

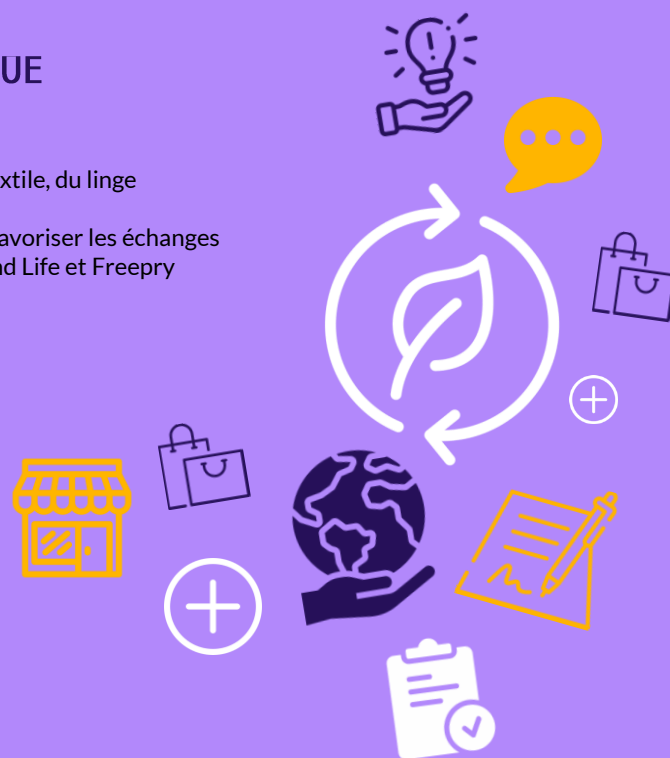
## 5 axes stratégiques

En redéfinissant sa stratégie à moyen terme, la FNH a identifié 5 axes stratégiques prioritaires pour lesquels elle met en œuvre un plan d'actions. **Pour en savoir plus, téléchargez notre Manifesto !**



### 1 - ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ADHÉRENTS

- Travail avec l'éco-organisme du textile, du linge et de la chaussure Refashion
- Signature de 2 partenariats pour favoriser les échanges et la seconde main avec The Second Life et Freepry
- Valorisation des bonnes pratiques



### 2 - CONTRIBUER AU DYNAMISME DES TERRITOIRES

- Soutien des dispositifs tels qu'Action cœur de ville, Petites villes de demain...
- Proposition de mesures pour améliorer la concertation relative aux équipements publics et renforcer le contrôle des implantations
- Proposition de création de nouvelles aides pour soutenir les commerces en centre-ville

# 3

## SOUTENIR LA CONSOLIDATION DE LA PRÉSENCE DIGITALE DES ADHÉRENTS

- Création d'un webinaire de sensibilisation et d'introduction aux bonnes pratiques numériques
- Formation en ligne de 30H pour booster ses ventes sur les réseaux sociaux



# 4

## RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

La FNH, qui anime la négociation de la convention collective de la branche et siège à l'OPCO EP, porte des actions pour :

- intégrer des actions de formation en situation de travail
- proposer des outils adaptés
- renforcer l'attractivité du secteur et de ses métiers (Bouge ton avenir)
- poursuivre le déploiement de l'apprentissage dans la branche

# 5

## OFFRIR DES SERVICES « CLEFS EN MAIN »

Un service juridique qui couvre :

- le droit social (convention collective, contrats, APLD...)
- la formation (alternance, financements, CPF, OPCO...)
- le droit commercial (baux, contrats, litiges fournisseurs...)
- la fiscalité (transmission-cession, contentieux fiscal...)

## UN TRAVAIL AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

La FNH travaille étroitement avec les pouvoirs publics, aussi bien à l'échelle des ministères qu'à l'échelle locale. Elle porte les messages des commerces indépendants et peut également anticiper les évolutions réglementaires et informer ses adhérents.

### Focus : les Assises du commerce

Temps fort de l'année 2021, la FNH a participé aux Assises du commerce. L'événement s'est ouvert le 1<sup>er</sup> décembre 2021 à Bercy et a duré trois semaines. L'objectif ? Poser les bases d'un nouveau modèle économique porté par l'e-commerce et la transition écologique, en adaptant le commerce aux nouveaux modes de consommation, en préservant et développant le commerce dans les territoires, en renforçant l'équité entre les acteurs et leur compétitivité, et en favorisant l'emploi.

La FNH a activement participé à l'événement.



Dans ce cadre, la FNH a rédigé un livre blanc, soumis aux différents candidats à l'élection présidentielle et aux législatives. Il propose de nouvelles solutions concrètes qui favorisent la compétitivité, l'emploi, la transition écologique et numérique tout en renforçant la vitalité des territoires.

Il est structuré autour de **4 axes stratégiques et prioritaires** pour le commerce indépendant.

- L'amplification de l'investissement par une baisse massive de la fiscalité pour accompagner la présence de nos adhérents sur internet et les réseaux sociaux et nous inscrire dans la transition écologique ;
- La contribution au dynamisme des territoires en réservant les nouvelles implantations commerciales en centre-ville et en réformant la gouvernance locale pour les équipements publics ;
- La formation des dirigeants et des salariés, le développement des compétences ainsi que l'emploi restent aussi une priorité avec le soutien renforcé que nous demandons sur l'alternance et la simplification des dispositifs de formation ;
- La simplification de toutes les réglementations.



## UN TRAVAIL AVEC L'ÉCOSYSTÈME

Comment anticiper au mieux les évolutions du secteur ?  
Comment partager avec les différents acteurs les problématiques des commerces indépendants, leurs attentes et leurs besoins ?

La FNH est convaincue que le travail avec l'ensemble des acteurs de nos secteurs est crucial.

### Parmi nos actions...

#### Siéger au conseil d'administration de Refashion

Refashion est l'éco-organisme de la Filière Textile d'habillement, Linge de maison et Chaussure.

Il assure, pour le compte de plus de 5 000 entreprises, la prise en charge de la prévention et de la gestion de la fin de vie de leurs produits, mis sur le marché grand public. Au cœur de l'écosystème de la Filière Textile d'habillement, Linge de maison et Chaussure, Refashion propose des outils, des services, des informations qui facilitent et accélèrent la transformation vers l'économie circulaire.

#### Présider le Collectif National de l'Équipement de la Personne

Ce collectif créé en 2021 par la Confédération des Commerçants de France se saisit des problématiques spécifiques du secteur de l'équipement de la personne comme les soldes, les annonces de réduction de prix, les stocks...

Président : Pierre TALAMON

### Et aussi...

Membre de la Confédération des Commerçants de France, la confédération des indépendants

Membre du Conseil du commerce de France (CDFC)

Membre de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)

Membre fondateur et associé de Refashion, l'organisme d'éco-participation pour la collecte, le recyclage et le réemploi des textiles



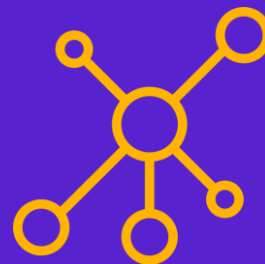
# PARMI LES TEMPS FORTS



## LA RESTRUCTURATION DES RÉGIONS

L'organisation des assemblées générales des 12 syndicats régionaux a induit des restructurations :

- Le syndicat régional des Hauts-de-France a **intégré trois départements** : la Somme (80), l'Oise (60) et l'Aisne (02).
- **Reconstitution des Bureaux des syndicats régionaux**, avec intégration de nouveaux membres dans les syndicats FNH Bretagne, FNH Occitanie, FNH Grand Est, FNH Hauts-de-France, FNH Nouvelle-Aquitaine, FNH Rhône-Alpes Auvergne.
- **Élection d'un nouveau président FNH Grand Est et d'une nouvelle présidente FNH Centre-Val de Loire.**
- **Préparation à la création prochaine de deux nouveaux syndicats régionaux.**



## LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE DEUX NOUVEAUX RÉSEAUX

- **Le Club croissance** : un club d'affaires de commerçants entrepreneurs regroupant une vingtaine de membres pour réfléchir à des sujets stratégiques et alimenter les prises de décision des administrateurs de la FNH.
- **Le Réseau des Agents de Marques** : un réseau pour une filière unie et plus forte, afin de faire face ensemble aux mutations de notre secteur, notamment les nouveaux modes de consommation, concurrence internet et enseignes, perte de la notion de juste prix, digitalisation des points de vente, aléas économiques (manifestations/crise sanitaire/guerre en Europe)... Il compte aujourd'hui une dizaine de membres.

4 nouveaux services



Protection juridique

4 nouveaux services



Formations digitales

4 nouveaux services



Médiateurs de la consommation

4 nouveaux services

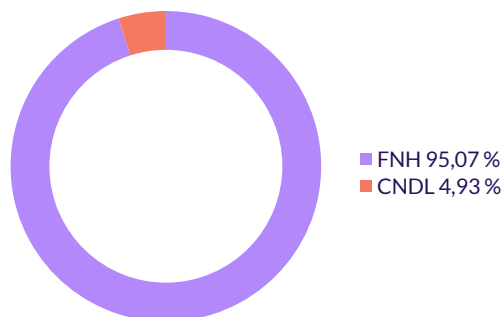


RHsuite.com, logiciel RH

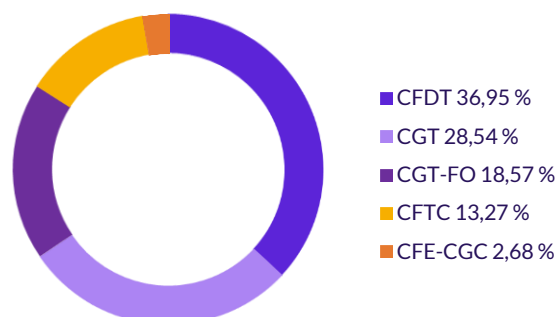


## FOCUS SOCIAL

### Représentativité patronale



### Représentativité syndicale



## La FNH est la 1<sup>ère</sup> organisation professionnelle de la branche.

Le poids de la FNH, tant en nombre d'entreprises qu'en nombre de salariés, rend incontestable son rôle de porte-parole et conforte sa légitimité à élaborer les normes conventionnelles applicables dans la branche professionnelle.

Du côté de la représentativité syndicale : la CFDT devient majoritaire et l'UNSA perd sa représentativité

## En 2021, le service social a traité 309 questions.

### Les Commissions

**La Commission Sociale Patronale et son corollaire, la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation**

Président des deux commissions : Étienne DJELLOUL

La Commission Sociale Patronale (CSP) s'est réunie 6 fois afin de préparer les 11 Commissions Paritaires Permanentes de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) de l'année.

Afin de professionnaliser les négociations collectives, la FNH a fait appel à Ludovic BLANC (Cabinet Blanc Avocat), qui prend la suite de Philippe DARANTIERE (cabinet RES-EURO Conseil).

**La Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP)** Présidente : Catherine GASPARI (CGT) et Vice-président : Étienne DJELLOUL

La CPNEFP assure le suivi de l'accord formation et accompagne les travaux de l'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications (OPMQ).

Elle s'est réunie 7 fois en 2021.

### Étude COVID

Alors que la crise sanitaire et ses conséquences économiques modifient les perspectives de développement, la FNH s'est engagée dans un projet national de soutien aux démarches prospectives emploi/compétences des branches professionnelles. La démarche a été menée dans le cadre de la CPNEFP, en partenariat avec l'OPCO EP.

L'étude qui en résulte fait ressortir plusieurs enjeux principaux et s'accompagne de plusieurs propositions d'actions concrètes à mettre en œuvre pour :

- accompagner les publics les plus en difficulté à faire face à la situation ;
- aider les entreprises à s'adapter aux évolutions structurelles du secteur ;
- anticiper les besoins en ressources humaines.

# Les négociations 2021



## Renouvellement des régimes de protection sociale de branche (prévoyance lourde et mutuelle)

La FNH et les syndicats ont particulièrement travaillé au renouvellement des régimes de protection sociale collectifs qui arrivaient à échéance quinquennale : élaboration des cahiers des charges en vue de lancer les appels d'offres, audition et choix des candidats, négociation de nouveaux accords de branche, entre autres, en lien avec les assureurs recommandés et l'actuaire-conseil.

- **L'accord du 19 octobre 2021 relatif au régime de prévoyance collectif**

Il se substitue à l'accord du 9 octobre 2015 et à ses avenants successifs et met en œuvre une nouvelle recommandation quinquennale (assureurs recommandés : MUTEX et OCIRP) à périmètre constant, à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

*Ce régime couvre actuellement 54 784 salariés répartis au sein de 12 100 entreprises.*

- **L'accord du 19 octobre 2021 relatif au régime de frais de santé collectif**

Il se substitue à l'accord du 4 novembre 2015 et à ses avenants successifs. Il met en œuvre une nouvelle recommandation quinquennale (assureurs recommandés : AESIO et Harmonie Mutuelle), à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

L'accord met en place une **offre de base améliorée** avec des prestations complémentaires (consultations et visites de spécialistes, honoraires, actes et soins en hospitalisation, forfait « verres complexes » ...) et une seule **garantie optionnelle** correspondant à l'actuelle option 2 **améliorée** pour la garantie « verre très complexes ».

Cette restructuration de l'offre en vue de la rendre plus efficiente s'accompagne d'un **maintien des taux de cotisations jusqu'au 31 décembre 2023** (à périmètre législatif et réglementaire constant).

*Ce régime couvre 7 813 bénéficiaires répartis au sein de 1 872 entreprises (régime obligatoire).*

## Négociation annuelle sur les salaires minima

La négociation annuelle obligatoire (salaires) a été ouverte en CPPNI du 26 janvier 2021.

Après une proposition patronale visant à revaloriser la grille de + 1,33 % en moyenne, la partie patronale a formulé une dernière proposition de revalorisation de + 2,43 % en moyenne. Seule la CFTC a signé cet avenant, ce qui n'a pas permis de recueillir le pourcentage de validité de 30 % requis.

La négociation annuelle obligatoire pour 2022 a débuté le 23 novembre 2021 et, après plusieurs séances de négociation, la FNH et les syndicats sont parvenus à un compromis via la signature d'un accord le 17 décembre 2021 :

- **Revaloriser les salaires minima sans mettre en danger la pérennité des entreprises**

Face au contexte économique dégradé depuis le mouvement des gilets jaunes, les grèves contre la réforme des retraites et, depuis 2020, par la crise du COVID-19 ayant entraîné une baisse significative du chiffre d'affaires des boutiques, la FNH a modéré autant que possible les augmentations salariales : la grille démarre ainsi au niveau du SMIC avec des écarts de montants entre les différentes catégories strictement identiques à ceux de l'avenant de 2018.

- **Rémunérer les performances des salariés plutôt que l'ancienneté**

La FNH est attachée à reconnaître le travail des salariés et souhaite valoriser les performances plutôt qu'uniquement l'ancienneté. Malgré la demande des syndicats, la FNH a, de nouveau, réussi à maintenir les primes d'ancienneté pour les employés et les agents de maîtrise A1 et A2 au même niveau depuis 2001.

Cet avenant n°25 a été signé par la CFDT et la CFE-CGC.

## Formation professionnelle

Dans le cadre du volet « formation » de l'accord relatif à l'APLD (Activité Partielle de Longue Durée), signé fin 2020, la branche s'est fixée comme objectif d'engager une négociation sur la formation. L'un des axes de réflexion est la mise en place de certifications positionnées dans la grille des classifications professionnelles.

La branche a initié ses travaux avec la diffusion d'une enquête sur l'accord APLD auprès des entreprises, ainsi qu'une enquête sur les besoins en formation via l'OPCO EP.

En septembre 2021, la CPNEFP a travaillé à la définition de ses orientations emploi-formation prioritaires pour 2022 et a décidé de poursuivre les priorités qu'elle s'était fixée dans le cadre du plan anti-crise de l'OPCO EP, et notamment :

- **Alternance** : maintenir le recours à l'alternance, diminuer le taux de rupture, maintenir les actions sur l'attractivité des métiers et le sourcing dans le contexte de crise
- **Emploi et gestion des parcours professionnels** : maintenir le taux de départ en formation via des modalités adaptées, favoriser l'insertion professionnelle, des jeunes en particulier, développer des compétences manquantes
- **Valoriser les métiers**
- **Accompagner la transformation des organisations/accompagnement du changement**

La CPNEFP a également formulé une proposition de critères de prise en charge des actions de formation à l'OPCO EP.



**LA FNH représente + 95 % des professionnels de la branche engagés dans une Fédération.**

**Vous souhaitez bénéficier de nos services ? REJOIGNEZ-NOUS !**

11,9 Mds €  
de CA



**30 300**  
magasins

94 %  
TPE <10 salariés

84 %  
en CDI

73 %  
en temps plein

10 % en contrats  
d'apprentissage



**78 800**  
emplois

La Fédération Nationale de l'Habillement  
représente les commerçants indépendants  
de l'habillement et du textile



Toutes ces actions ont pu être menées grâce au soutien de nos partenaires



[www.federation-habillement.fr](http://www.federation-habillement.fr)

REJOIGNEZ-  
NOUS SUR



federationhabillement



@Federation.Habillement



federation-nationale-de-l-habillement



@Fed\_Habillement

Fédération Nationale de l' Habillement - 9, rue des Petits Hôtels - 75010 Paris - 01 42 02 17 69